



ENGAGEMENT JEUNES CITOYENS

CANDIDATURE PASS FORMATION (BAFA,BAFD,BPJEPS)

A RETOURNER DANS LES MEILLEURS DÉLAIS AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Informations concernant le jeune demandeur :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de Naissance : Sexe : F M
Adresse :
Code Postal : Ville :
Nom et Prénom du responsable légal :
Téléphone du responsable légal :
Téléphone du jeune :
Mail du jeune :

Informations complémentaires :

Votre situation au moment de la demande :

- Vous êtes en poursuite d'étude (Lycéen, étudiant, apprenti)
- Vous êtes en activité professionnelle
- Vous êtes sans activité professionnelle et / ou au chômage
- Vous êtes inscrit à la Mission Locale Jeune

Avez-vous demandé une aide financière auprès d'un autre organisme :

oui non

Nom de l'organisme : Montant :

L'aide est-elle accordée oui non En cours d'instruction

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif :

- Site Internet de la Ville
- Bouche à oreille
- Plaquette Point Information Jeunesse
- Autres, précisez :

Les pièces à fournir :

- Attestation de pré-inscription ou inscription au stage fournie par l'organisme précisant : la date de début et de fin de la session de formation et le coût financier total de la formation.
- Copie Carte d'Identité et Carte de Sécurité Social
- Justificatif de domicile (facture EDF-d'eau- taxes..)

Date :

Signature du demandeur :



ENGAGEMENT JEUNES CITOYENS

ANNEXE AU DOSSIER - MODALITÉS

1. Rappel du dispositif

Une aide forfaitaire de 300€ de la ville d'Ugine pour la 3e partie du BAFA ou la 3e partie du BAFD ou la formation BPJEPS.

En contrepartie de son implication dans une mission d'engagement citoyen dans un service de la Ville d'Ugine;

2. Conditions d'attribution

- Être âgé de 16 à 25 ans et domicilié à Ugine
- Avoir identifié un organisme de formation habilité (voir liste au PIJ).
- Présenter un projet professionnel ou une volonté professionnelle en relation avec le secteur d'activité de l'animation.
- Effectuer une mission d'engagement citoyen dans un des services de la Ville (mission choisie et validée en lien avec l'animatrice du PIJ)

3. Procédure de demande d'inscription au dispositif

- Remplir la candidature ci-jointe.
- La candidature accompagnée des pièces jointes devra obligatoirement être déposée en main propre à l'animatrice du PIJ pour enregistrement et validation de la mission d'engagement citoyen à effectuer.
Contact animatrice 04 79 89 70 29 ou violaine.guiot-giner@ugine.com
- La demande sera ensuite présentée à la Commission Jeunesse de la Ville.

4. Déroulement et conditions de mise en oeuvre

En cas d'acceptation de la demande par la Commission Jeunesse, le jeune sera informé par l'animatrice du PIJ et invité à un rdv pour la mise en œuvre de la mission.

Le Pass Formation est plafonné à 300 € et est valable pour une seule inscription.

Le versement de l'aide s'effectue par virement bancaire auprès de l'organisme de formation, le jeune devra s'acquitter du restant du coût de la formation.

L'aide est par ailleurs conditionnée par l'implication complète dans la mission choisie.

L'animatrice du PIJ assurera un suivi régulier du dispositif avec le jeune.